

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie Tracteur agricole	Marque LANZ	Désignation du type / Signe de reconnaissance. D 2016 - BULLDOG	Borderaux-type N° 1860
---------------------------------------	-----------------------	---	----------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désignation "D 2016" sur plaquette constructeur et "20" à l'avant sur calandre.
 N° de châssis frappé A droite, sur bossage avant du carter vilebrequin et sur plaquette constructeur. *)
 N° de moteur frappé A droite, sur bossage avant du carter vilebrequin et sur plaquette constructeur. *)
 Constructeur du châssis) Heinrich LANZ, Aktiengesellschaft, MANNHEIM (D).
 Constructeur du moteur)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type LANZ D 2016	Nombre d'essieu 2	Constructeur Heinrich LANZ AG.
Genre Monobloc, horizontal	Entretien sur roues arrière	Genre / Forme MANNHEIM
Carburant diazout	1. Frein A pied: Mécanique, à tambours, à tringles, sur roues arrière. (1)	Tracteur agricole
Nombre cyl. 1 Temps 2	2. Frein A main: Mécanique, à tambours, à tringles, sur roues arrière. (1)	Nombre de portes -
Alésage 130 mm.	3. Frein Indépend. s/ch. roue: le même avec pédales.	Nombre de places occ. Total 3 (**)
Cours 170 mm.	Frein de remorque -	Avant - Milieu 1 Arrière 2
CV-impét 11,492	Direction Au centre - A vis et doigt	(strapontins)
Cylindres totale 21256 cm ³	Crochet de remorque A broche 2 étages	Nombre de places d'about -
CV. frein 20	Nombre de vit. avant 3 resp. 6 (s/demande: vit. rampante)	Four motes: Siège arrière -
Rafraîchissement Eau (thermosiphon)	Vit. en 1 ^{re} vit. 3,5 en prise dir. 20 km/h. (2)	Siège -
Empl. du moteur A l'avant		

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 BE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) avec faucheuse et appareil hydraul.	600 kg.	11040 kg.	11640 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques: Dimension	5.50 - 16 (4.50-16)	8 - 36 (7-36 ou 10-28)	simples / doubles
Capacité de charge (par pneu 330 kg.)	660 kg.	11280 kg.	
	(600/895/830)	(990/11760)	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque **HELLA** (3)

Feux de position **2**, dans les phares **2** H
 Feux stop **1**, cabine (gauche) **15** H

Indicteurs de direction: Syst. —

Avertisseur **1**, électriques (1 ton)

12 V.

Syst. enclenchement Appuies Bilux à cuiller **35/35** H

Feux rouges **2**, électriques + **2** catadioptrés **5** H

Eclairage du No de contr. **1**, cabine (gauche) **5** H

Emplacement —

Eclairage-glace —

DIMENSIONS

Voie { avant **1:280/1:530** mm.
 arrière **1:275/1:525** mm.

Longeur hors-tout AV. **1:500** mm.

Empilement **1:770** mm.

Longeur hors-tout ++ **2:775** mm.

Hauteur (non chargé) tuyau échapp. **1:960** mm.

Garde au sol **355** mm.

Porte à faux, arrière (barre tract.) **660** mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) **630/700** mm.

Crochet de remorque (porta à faux) **460+690** mm.

Diamètre de braguage ext. gauche **7,00** m.

Diamètre de braguage ext. droite **5,90** m.

++ Long.av.appareil hydraulique **3:005** cm.

Dim. Intérieures

Longeur du pont de charge **mm.**

Largeur du pont de charge **mm.**

Hauteur Intérieure **mm.**

Haui. du pont dep. le sol **mm.**

Régelles (hauteur) **mm.**

OBSERVATIONS

*) No. châssis et moteur identiques.

**) Straponnins: 1 sur chaque garde-boue avec galcrie.

Mesure du bruit: A 7 m latéralement

Au régime max. d'utilisation (20 km/h) = 74 phons.

+) Avertisseur: doit également pouvoir être actionné une fois la clef de contact enlevé.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (cel. ne)

1) Freins: Frein à main et à pied avec organes de commande séparés. Le montage d'une stce pédale avec palonnier comme frein de route est recommandé.

2) Vitesse maxime: Régulateur mécanique centrifuge est réglé par l'interacteur et plobé.

3) Eclairage: Les phares sont montés sur la face antérieure des boucs arrière; en conséquence, exiger le montage de 2 feux de position à l'avant latéralement de la calandre de radiateur.

Zollnikofen, le 17.4.1956.

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'expertise-type